

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 26 MARS 2025

Le mercredi 26 mars 2025 à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation GEMAPI**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GEMAPI		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
83	28+21	49
Quorum		42
Total des voix (P +R)		55
Majorité absolue		29

ETAIENT PRESENTS :

25 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Ms	Vincent ALLEVAR, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon
	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Jean-Louis DEVOUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Sophie HOSTALERY, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
	Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
Mme	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
Ms	Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
Mme	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Agnès PIGNATEL, déléguée de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon
	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Mme	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Ms	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon
Mme	Mireille SUEUR-PINARD, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Fabrice TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

3 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse de 2 voix :

Ms	Jean-François LOVISOLO
	Christian MOUNIER
Mme	Noëlle TRINQUIER

ETAIENT REPRESENTES :

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2025

Application agréée E-legalite.com

3 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône dispo

39_DE-084-258402304-20250326-DEL IB_2025_

Ms | Didier REAULT par Christian MOUNIER
Jacky GERARD par Noëlle TRINQUIER
Mme | Hélène GENTE-CEAGLIO par Christian BRONDOLIN

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme | Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par David FOURNIER
Ms | Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Serge CURNIER
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Mireille SUEUR
PINARD
Mme | Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
Ms | Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon par Vincent ALLEVARD
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par
François PREVOST
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance par Jean-Michel MAGNAN
Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Isabelle PORTEFAIX
Jacques ESPITALIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon, par Vincent
ALLEVARD
Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Jean-Louis DEVOUX
Mme | Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Gérard PAUL
M. | René JAUFFRET, délégué de la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon par Fabrice TOCABENS
Mme | Genevieve JEAN, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA
Ms | Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par André ROUSSET
Roland GIBERTI délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT
Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Romain BUCHAUT
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Juan MORENO
Mme | Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Elisabeth
CLAUZIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

M. | Mika BOUTHOU MIEU, Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme | Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron
Ms | Océane GALTIER, Conseil départemental de Vaucluse
Roland GIRAUD, commune de Villeneuve
Cyril MARIN, Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon
Patrick ROUILLES, délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mmes | Véronique BOUTEILLE, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
Ms | Christian DODDOLI, SMAVD
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Philippe PICON, SMAVD



Délibération n°2025-22
Formation GEMAPI

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 26 MARS 2025

*Avenant à la convention de délégation des systèmes d'endiguement de Durance avec la
Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse*

Chacune des intercommunalités membres du SMAVD est compétente en matière de GEMAPI sur la partie de son territoire inclus dans le bassin versant de la Durance. Les conventions de délégation ont vocation à évoluer régulièrement afin de traduire les orientations et décisions fixées par l'EPCI au regard des éléments fournis par le SMAVD.

Objets de l'avenant avec la Communauté d'Agglomération Monts de Vaucluse (LMV)

LMV a confié par délégation au SMAVD ses compétences relatives à l'établissement et à la gestion d'un réseau identifié d'ouvrages de protection contre les crues de la Durance situés sur son territoire : Système d'Endiguement (SE) de Cheval-Blanc / Cavaillon, Système d'Endiguement de Lauris, Système d'Endiguement des Busques.

Conformément au dernier comité technique de suivi de la délégation une série d'opérations mérite des ajustements :

- Recalibrage des coûts liés à l'autorisation du système d'endiguement des Busques sur la commune de Cheval-Blanc : assiette des études actuellement de 75 000 €HT et portée à 100 000 € HT
- Recalibrage des coûts liés à l'autorisation du système d'endiguement de Lauris : assiette des études actuellement de 60 000 €HT et portée à 80 000 € HT
- Les études de restructuration des digues de cavaillon réalisées dans le cadre de la convention de délégation ont permis d'estimer le coût des travaux et études nécessaires. Les montants en jeu sont les suivants : 2 750 000 €HT pour les travaux sur les digues à proprement parler, 360 000 €HT pour les travaux préalables de dévoiement de réseaux d'éclairage.
- Il s'avère que le système d'endiguement de Cheval-Blanc / Cavaillon est de catégorie A au vu de l'importance de la population protégée par ce système. Cela nécessitera des contrôles plus fréquents et donc des contraintes de gestion supplémentaires. De plus, le périmètre de gestion délégué au SMAVD intègre désormais la digue de Lauris tranche 3 construite en 2024 et le remblai SNCF contigu. Il est également apparu nécessaire d'intégrer au système d'endiguement des Busques la route en remblais permettant d'accéder à cet ouvrage.

Au vu de ces évolutions, le coût de la délégation est porté de 93 973 € à 107 991,50 €.

- En lien avec l'augmentation du périmètre d'ouvrages à gérer, la somme annuelle allouée pour leur entretien passe de 35 000 € HT à 50 000 € HT. Il est rappelé que ces coûts d'entretien sont avancés par le SMAVD et, in fine, intégralement pris en charge par LMV, déduction faite des subventions pouvant être accordées, notamment par le CD84.

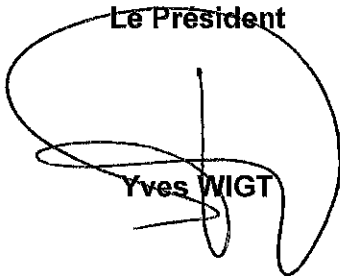
Ces modifications apportées à la convention de délégation entre le SMAVD et la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse seront à formaliser dans un avenant à la convention.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

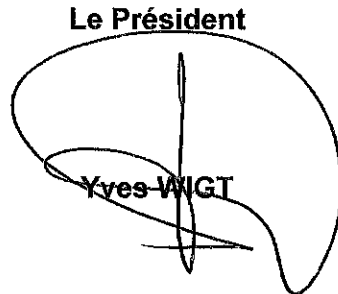
APPROUVE l'avenant à la convention de délégation des systèmes d'endiguement de la Durance avec la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse tel que présenté ;

AUTORISE le Président à prendre et à signer tout acte dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 04 AVR. 2025

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT